



ÉDITO

Comme chaque année, le mois d'avril trace l'année budgétaire de la commune après le vote du budget fin mars. Nous avons déjà annoncé que l'année 2023 et probablement les suivantes seraient difficiles au regard des contextes économique, géopolitique et climatique.

L'inflation et la hausse des coûts de l'énergie sont les principales responsables de l'impact sur nos dépenses de fonctionnement et vont naturellement contribuer à réduire notre capacité à financer les investissements.

Néanmoins, des efforts significatifs ont déjà été réalisés pour réduire nos dépenses énergétiques et je remercie particulièrement les services municipaux et les écoles qui se sont mobilisés pour un engagement environnemental vertueux. Toutes ces actions ne devront pas rester ponctuelles ; il nous faudra tous nous habituer à une gestion rigoureuse de notre environnement en attendant le grand chantier de l'eau qui sera probablement l'enjeu mondial du 21ème siècle.

Malgré des contraintes budgétaires serrées, nous avons engagé des investissements valorisants pour notre village avec de nombreux chantiers de voirie tels que les enfouissements de réseaux secs et les rénovations de chaussée. Nous avons pu réaliser ces travaux parce que nous avons mobilisé des subventions départementales, régionales et communautaires et nous remercions ces collectivités partenaires. Pour l'avenir, nous poursuivrons notre réflexion sur des investissements en relation avec le changement climatique.

Notre gestion financière raisonnée depuis de nombreuses années maintenant nous permet de ne toujours pas augmenter les taux d'imposition de la commune. Toutefois, l'Etat ayant décidé de réajuster la base des valeurs locatives cadastrales, la taxe foncière 2023 augmentera de fait. Par ailleurs, nous continuerons de soutenir financièrement les associations, véritables liens sociaux communaux.

D'ici les vacances d'été, je vous invite à participer aux différentes manifestations festives destinées à contribuer au dynamisme de notre village.

Bien à vous.

Jean-Pierre LECOMTE



L'hôtel à insectes réalisé avec l'aide du Conseil Municipal des Enfants



Page 10, retour en images de Jonquilles pour Curie



CHIFFRES CLES

**Excédent 2022
reporté en 2023
360 933 €**

**Budget 2023
Investissement :
1 387 707 €
Fonctionnement :
1 819 600 €
Total : 3 207 307 €**

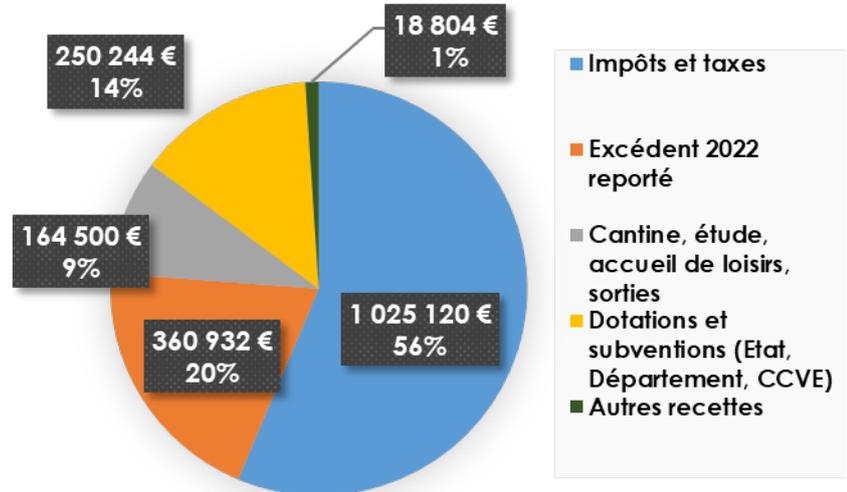
**Dette par habitant :
50 €
Moyenne de l'Essonne:
680 € / habitant en 12/2022**

**Baisse dotation Etat
= 77 % depuis 2012
Perte cumulée dotations
(Etat + CCVE) depuis 2013
= 755 K€**

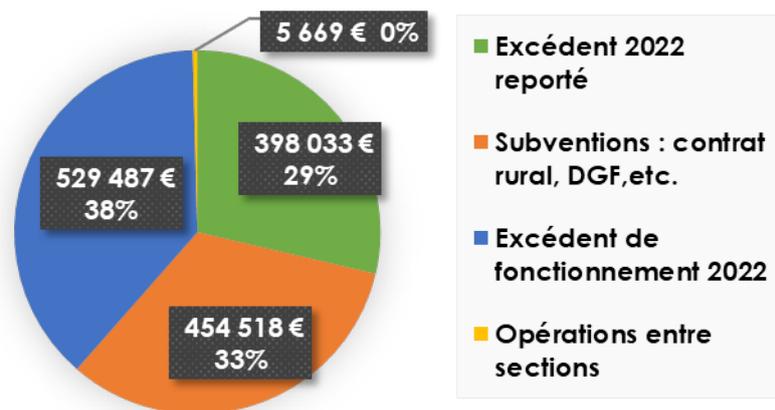
**Pas d'augmentation
des taux d'imposition
communaux en 2023**

BUDGET PRIMITIF 2023

Recettes de fonctionnement 1 819 600 €

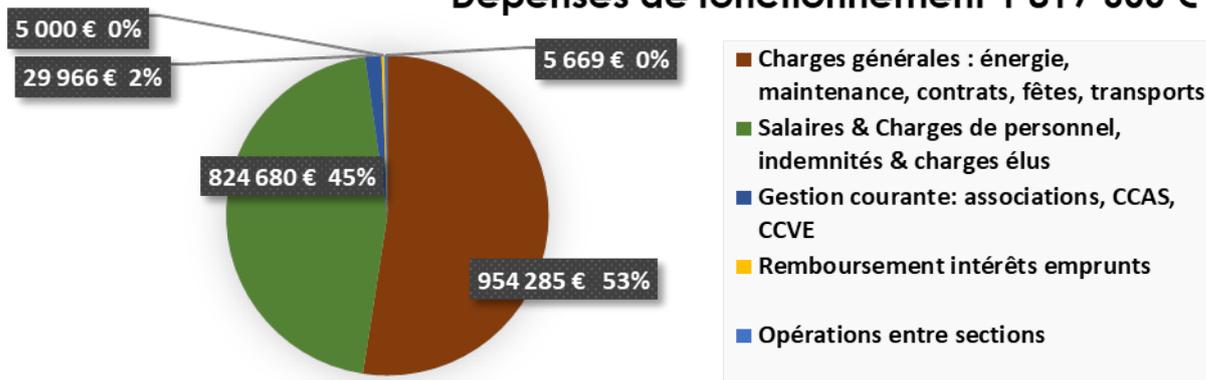


Recettes d'investissement 1 387 707 €



Depuis 2014, les taux d'imposition communaux sont figés. Cependant la valeur locative des propriétés, fixée par l'Etat, augmente de **+ 7,1% en 2023**. Chacun subira donc une augmentation de sa taxe foncière en 2023

Dépenses de fonctionnement 1 819 600 €



Charges générales : 954 285 €

- Contrats de prestations entretien et maintenance = 272 420 €
- Alimentation : cantine, goûters = 8 450 €
- Voirie = 188 617 €
- Eau, électricité, chauffage, carburant, frais de communication et affranchissement : 361 571 €
- Equipements, fournitures = 45 966 €
- Transports = 14 000 €
- Honoraires, assurances = 63 261 €

Charges de personnel : 824 680 € (2/3 salaires, 1/3 cotisations patronales)

Dont indemnités et charges des élus = 73 959 €

Gestion courante (hors coût élus) : 29 966 €

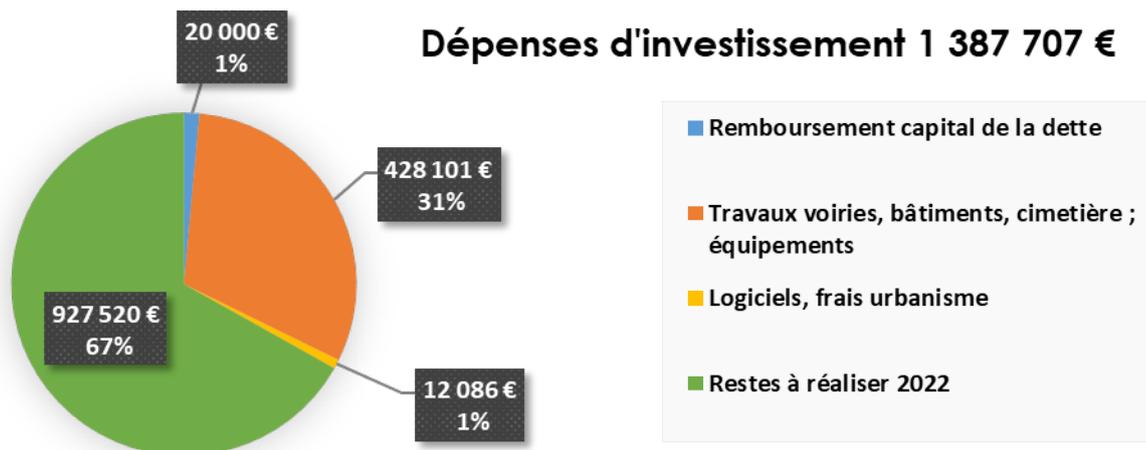
- Associations, CCAS = 8 700 €
- CCVE et autres = 21 266 €

Remboursement emprunts (intérêts) : 5 000 €

Virement à la section d'investissement : 5 669 €

267 797 € sont répartis dans les charges générales pour dépenses imprévues

Dépenses d'investissement 1 387 707 €



Dépenses d'investissement non réalisées en 2022, reportées sur 2023 : 927 520 €

→ Somme qui sera utilisée comme complément travaux voiries, bâtiments publics, etc.

Travaux bâtiments, voiries, aménagements, équipements : 428 101 €

Frais logiciel de gestion comptable, et ceux liés à l'urbanisme : 12 086 €

Remboursement emprunts (capital) : 20 000 €

Tous les travaux de voirie réalisés en 2022 et ceux prévus sur 2023 sont autofinancés par la commune. Aucun emprunt n'a été contracté.

Depuis le 1^{er} mars 2023, Damien est venu renforcer l'équipe des Services Techniques municipaux.

Une expérience professionnelle de 13 ans dans l'entretien des espaces verts au service d'une commune de 60 000 habitants lui a permis de postuler à Leudeville. Saint-Vrainois, il a souhaité pouvoir se rapprocher de son domicile.

Vous aurez sans nul doute l'occasion de le rencontrer dans notre village.



Le recensement obligatoire de la population leudevilloise s'est tenu du 19 janvier au 18 février 2023.

Il faut savoir que le montant des dotations de l'Etat à la commune est calculé en fonction du nombre d'habitants recensés et permet ainsi à cette dernière d'assurer les différents services communaux.

Globalement, les 2 agents recenseurs ont reçu un bon accueil. Malgré tout, il est à signaler que certains leudevillois ont, pour des raisons qui leur sont propres, refusé ce recensement usant parfois de manières peu courtoises voire à la limite de l'incorrection. Ces attitudes irresponsables vis-à-vis du fonctionnement de la commune sont à déplorer et pénalisent l'ensemble des administrés.

Une campagne de communication a fourni une large information auprès des administrés, notamment via les flashes infos de juillet et d'octobre 2022 avec un rappel dans celui de début février 2023, via les affiches installées sur les panneaux communaux ainsi que par le biais d'un flyer distribué par les agents recenseurs dans chaque boîte aux lettres en amont du démarrage de l'opération.

La mairie a accompagné toutes les personnes qui se sont manifestées afin de leur apporter l'aide dont elles avaient besoin pour finaliser leur recensement.

Merci à celles et ceux qui ont compris son intérêt et ses enjeux en accomplissant leur devoir civique.

Les élections sénatoriales se dérouleront le **24 septembre prochain en Préfecture.**

Les votants sont les « grands électeurs » : conseillers municipaux, conseillers départementaux, conseillers régionaux et les parlementaires du département.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect pour un mandat de 6 ans et renouvelés par moitié tous les 3 ans. Ceux qui sont concernés par ce renouvellement cette année sont ceux qui ont été élus en 2017.

En ce qui concerne notre commune, une délibération en conseil municipal le 9 juin (date obligatoire) désignera les 3 délégués titulaires ainsi que les 3 délégués suppléants.



MEDECIN



La maison médicale de Vert le Grand, 1 rue des Fermes, va accueillir deux médecins généralistes, **les docteurs KAID-SLIMANE et KHALFI** à partir du 9 mai 2023.

Ils viendront étoffer l'équipe pluridisciplinaire composée déjà de deux infirmières, de deux kinésithérapeutes et d'un podologue.

SIGNATURE DU CONTRAT RURAL

Le 16 février 2023 a vu se concrétiser, en mairie de Leudeville, la signature du Contrat Rural avec la Région Ile-de-France et le Conseil Départemental.

La Région Ile-de-France nous a octroyé une subvention de **200 000 €** et le Conseil Départemental de l'Essonne nous a accordé la somme de **150 000 €**. Ces subventions conséquentes nous permettent ainsi de financer une partie des travaux d'enfouissement des réseaux secs de la rue du Bois Bouquin. La commune leur en est très reconnaissante.

Jean-Philippe Dugoin-Clément vice-président de la région Ile-de-France, Guy Crosnier président délégué du Département en charge de la ruralité, Sophie Rigault et Nicolas Méary conseillers départementaux du canton, Patrick Imbert président de la CCVE, Thomas De Carlos représentant du SMOYS ont tenu à être présents pour cette officialisation cruciale pour une petite commune comme la nôtre. Sans l'aide de la Région et du Département, ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

L'aide administrative fournie par les services respectifs de la Région et du Département tout au long du montage de ce dossier a été primordiale. Nous tenons à y associer également notre secrétaire générale totalement mobilisée sur le sujet.

Il faut rappeler que le Contrat Rural est un outil vieux de 40 ans que Valérie Péresse et François Durovray ont voulu plus souple en diminuant les contraintes, en réduisant les délais d'instruction, en permettant de n'y inscrire qu'une seule opération. Une bonne coordination entre toutes les parties a permis la réalisation de ces travaux d'envergure.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Henry Ford



RECHERCHE UN OU UNE STAGIAIRE :



Dans le cadre de la signature du Contrat Rural entre la Région Ile de France et le Département de l'Essonne, l'accompagnement financier des communes, pour ce type de projets d'investissements, est soumis à l'obligation de faire bénéficier à un stagiaire d'une période de 2 mois de stage au sein de la collectivité.

A ce titre, la commune de Leudeville **RECHERCHE UN ou UNE STAGIAIRE** pour son service d'Accueil de Loisirs ou service Technique (2 mois consécutifs ou fractionnés).

Stage rémunéré, candidature à envoyer à : mairie@leudeville.fr.

La ou les personne(s) qui colle(nt) des affiches anonymes à travers le village dénonçant un urbanisme qui se voudrait « outrancier » à Leudeville sur des supports non autorisés se trouve(nt) dans l'illégalité la plus totale ne respectant pas le Code de l'Environnement.

Les sanctions prévues à cet effet se révèlent relativement lourdes.

**NON A
L'URBANISATION
A OUIRANCE**

Comment échanger avec un ou des fantôme (s) ?

Le service « urbanisme » reçoit dans un délai très court dès qu'une demande de rendez-vous est formulée mais ne prête attention à aucune communication anonyme, délétère et en définitive fort peu courageuse.

Chacun doit être conscient que l'urbanisation respecte le PLU de la commune. Sa réglementation n'est pas la volonté exclusive du maire mais également des services de l'Etat (DDT) qui imposent ses règles (surfaces agricoles pouvant être ouvertes à l'aménagement, nombre de logements attendus, densification ...). De ce fait, il est bien évident que lorsque l'on souhaite s'installer à Leudeville comme partout ailleurs, une consultation du PLU reste indispensable afin de connaître les possibilités de constructions dans le quartier où l'on pense résider !

A Leudeville, au vu des ventes et des rachats pratiquement immédiats, il ne semble pas que la vie quotidienne y soit si mauvaise. Mais oui nous avons les éboueurs et les agriculteurs qui exercent leur métier, les chasseurs, les cloches de l'église qui sonnent et parfois des coqs qui chantent ...Enfin, l'activité normale d'un petit village encore rural !

Nous nous tenons à disposition pour tout échange qui se voudrait constructif.



**INFOS
TRAVAUX**

Rue du Bois Bouquin : l'enfouissement des réseaux secs, le changement de la canalisation d'eau potable et le remplacement des candélabres ont été réalisés.
Au carrefour de la rue du Bois Bouquin et de la route d'Evry, l'enfouissement de la ligne HT sera impossible avant 1 an sachant que le transformateur nécessaire sera indisponible avant cette date. Il restera donc momentanément 3 poteaux en béton et la mise en place des nouveaux candélabres sur ce secteur ne pourra être réalisée actuellement pour des raisons de sécurité (trop proches de la ligne HT). Afin d'assurer l'éclairage, des candélabres provisoires ont été installés. La rénovation provisoire de la chaussée a été effectuée et la réhabilitation des trottoirs est programmée pour le mois de juin. En 2024, la bande de roulement et les zones de stationnement seront refaites.

Réhabilitation de la chaussée sortie village direction Vert-le-Grand jusqu'au rond- point des Ormeaux Blancs :

1^{er} semestre 2023

Remise en état des trottoirs entre Carrefour Grande Rue/rue Bourg-la-Reine et monument aux morts : le chantier est en cours de finalisation.

L'installation de 2 pompes à chaleur (médiathèque et salle des Jonquilles) offrira un confort substantiel et permettra la réalisation d'économies d'énergie conséquentes.

Carrefour Noblet : actuellement, le SIARCE procède au remplacement d'une partie défectueuse de la canalisation d'eaux usées ainsi qu'à l'enlèvement de la totalité des pavés. Ces travaux ont débuté le 24 avril pour une durée prévisionnelle d'environ 2 semaines. Le 9 mai, la réfection du bitume et le marquage au sol seront effectués par le Département.

Dans le cadre du respect de l'environnement aussi bien sur le domaine public que privé, **les dépôts sauvages sont interdits** quelle qu'en soit la nature : gravats, terre, boue, feuilles, électroménagers usagés, etc...

En particulier, les parcelles agricoles, les chemins et les bois n'ont pas vocation à devenir des dépotoirs.



Depuis de nombreuses années, nous nous évertuons à lutter contre les dépôts de déchets sauvages. Ces délits dégradent l'environnement physiquement, visuellement et génèrent du travail inutile aux services techniques aidés par quelques élus, ce qui représente un coût non négligeable.

Lorsque nous parvenons à identifier les coupables, soit nous invitons ces personnes à récupérer leurs biens dans les plus brefs délais, soit nous déposons plainte auprès de la gendarmerie qui transmet les dossiers au procureur de la République afin qu'il lance des procédures. Jusqu'à présent, certaines d'entre elles ont été "classées sans suite" par le procureur en raison d'un défaut de localisation résidentielle des coupables.

Au début de l'année 2023, grâce à des pièces à conviction évidentes, **2 dépôts sauvages abandonnés le long du mur du château de Marolles ont été identifiés grâce à la mobilisation de la gendarmerie de Marolles. Ces dépôts qui avaient généré des dépenses de collecte et d'évacuation de 1 200 € pour l'un et 1 340 € pour l'autre nous seront remboursés par les auteurs.**

Si vous effectuez des travaux, **des déchèteries sont à votre disposition** : Vert-Le-Grand, Egly, Saint-Germain-les-Arpajon. Vous pouvez bénéficier d'une **carte d'accès gratuite** en mairie en présentant un justificatif de domicile.



Nous demandons à tous les résidents de respecter les jours de sorties des poubelles et de les rentrer au plus tard le soir des passages.

En effet, les poubelles qui encombrant les trottoirs représentent une gêne significative pour les piétons et assistantes maternelles. De plus, nous rappelons que pour des raisons de sécurité et d'ergonomie en faveur des ripeurs, il est obligatoire de mettre les sacs de déchets dans des conteneurs adaptés et non à même le sol.



STOP aux CROTTES !

Nous regrettons une nouvelle fois que les chiens ne soient pas plus sensibilisés à inciter leurs maîtres à ramasser leurs crottes sur les pelouses. C'est bien dommage pour les agents des services techniques qui subissent ces désagréments ainsi que pour les enfants qui jouent sur ces pelouses sans oublier les footballeurs qui en profitent également. Nous rappelons également que les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble de la commune.

Les poses d'enseignes commerciales sur une propriété privée (mur, grillage...) sont soumises à autorisation préfectorale. Les documents sont disponibles au secrétariat « urbanisme » de la commune.

ENSEIGNES COMMERCIALES ET PANNEAUX

Aucune installation de panneaux pour des informations privées ne doit être effectuée sans l'aval de la mairie. Si vous obtenez une réponse positive, les dimensions, la durée et le nombre seront définis ainsi que les endroits autorisés (interdiction sur les feux tricolores, les panneaux de signalisation ...). Nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie avant tout accrochage qui serait considéré comme illicite.

DEGRADATIONS AU CITY-STADE



Nous déplorons et condamnons les dégradations commises au city-stade à savoir : tags sur le parking, sur le revêtement du sol (renouvelé en 2022 pour un montant de 14 456 € TTC), sur les rochers et les montants en bois.

Un filet a également été découpé **VOLONTAIREMENT** au niveau de la cage d'un but. Le coût de son remplacement s'élève à 550 € TTC, sachant que ces filets ont été remplacés récemment.



« Après une période peu propice au regroupement, après des problèmes de voix, attaquées par les virus nombreux, qui nous ont d'ailleurs conduits à déplacer le concert de Noël, nous vous avons retrouvés le **28 janvier**, nombreux, dans l'église Saint-Martin de Leudeville.

Le concert de l'hiver s'est déroulé dans une chaude ambiance qui nous a réchauffé les coeurs ! Sophie Lamaison notre cheffe de chœur a composé un programme varié, de Mozart aux chants congolais, japonais, sans oublier des musiques de films ...

Nos chorales adultes et enfants réunies mêleront et uniront leurs voix le **samedi 17 juin 2023 à 18h** ... Un grand plaisir pour petits et grands ! »

Florence Picault, Présidente de Musique Buissonnière



11 février 2023

« La soirée au profit des Restos du Cœur nous a permis de récolter 848 € auxquels se sont ajoutés 440 € de dons venus de personnes n'ayant pas pu participer à cet événement. C'est donc une contribution de **1 288 €** que nous avons pu remettre au comité départemental des Restos du Cœur.

Le cassoulet préparé par **Pascal JURY, traiteur à Leudeville** a été apprécié par les participants. Enfin une animation exceptionnelle assurée par l'orchestre "**Sans Sucre Ajouté**" que nous tenons à remercier tout particulièrement, car les artistes ont tous joué bénévolement et ont remporté un succès bien mérité pour leur prestation. Un grand merci à tous les bénévoles mobilisés lors de cette soirée ».

Christian Vitti, Président du Comité des Fêtes



16 mars 2023, visite à la Serre aux orchidées de l'entreprise Vacherot et Lecoufle à Boissy-Saint-Léger (94).

Découverte de toutes sortes d'orchidées venues du monde entier ainsi que celles originales créées par l'entreprise elle-même.

Après une visite guidée des serres de collection, voyage de la forêt amazonienne à la Cordillère des Andes, notre guide expert du domaine nous a donné de précieux conseils pour entretenir ces belles demoiselles.

20 avril 2023, le domaine Royal de Marly

La visite au musée du domaine Royal de Marly a permis de découvrir l'histoire du château, son domaine et son architecture, lieu de résidence intime du roi Louis XIV, ainsi que le fonctionnement de la fameuse « Machine de Marly » (à partir de maquettes détaillées) qui alimentait en eau les châteaux de Versailles et Marly.



Dimanche 5 février a eu lieu le traditionnel tournoi de belote qui s'est déroulé comme à son habitude dans une ambiance conviviale. Chacun est reparti avec son lot, les premières équipes récompensées sont :

- **1er : Monique Pascarel et Joël Flamant**
- **2ème : Paul Henri et Vincent Verger**
- **3ème : Céline Verger et Jean-François Henry**





Vous connaissez sans doute les Minions. Ce sont de petites créatures jaunes qui existent depuis la nuit des temps.

Ils proviennent de l'évolution d'organismes unicellulaires et n'ont qu'un seul but : servir les méchants les plus ambitieux de l'Histoire. Mais le **samedi 15 avril**, l'un d'entre eux a été repéré dans notre village et rapidement les super-héros (Batman, Superman, Spiderman, Super Mario ...) se sont mobilisés et associés pour le retrouver au plus vite !

Ainsi, le carnaval des enfants de l'Accueil de loisirs s'est mobilisé à sa recherche et a parcouru les rues de Leudeville dans une ambiance festive.

La chasse s'est révélée fructueuse puisqu'encerclé, le Minion a été brûlé sur le city-stade et ne pourra donc plus mener à bien ses funestes projets !

Pour clore ce bel après-midi attendu chaque année, un goûter a été servi aux enfants ; de **délicieux gâteaux, confectionnés par les parents d'élèves**, ont été dégustés.



Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont permis que cette manifestation se soit déroulée dans les meilleures conditions et rendez-vous en 2024 sous un ciel peut-être plus clément pour de nouvelles aventures !



Samedi 15 avril, 6ème édition de la soirée jeux de société / pizzas

40 enfants ont participé à cette soirée bien animée proposée par le **Conseil Municipal des Enfants**.

Nous remercions l'**association Chaos Lord** pour avoir présenté des jeux et **Franky Pizzas**, qui comme chaque année, a offert aux enfants des boissons et des bonbons.

Le temps est passé si vite que nous n'avons pas eu le temps de jouer à l'épervier, ce n'est que partie remise. Rendez vous l'année prochaine !



7 avril 2023, la municipalité a offert aux enfants des écoles maternelle et élémentaire un sachet d'œufs de Pâques accompagné d'un petit message.

Nous remercions les enseignants pour leur disponibilité et leur accueil chaleureux. Rendez-vous pris l'année prochaine !



UNE JONQUILLE CONTRE LE CANCER 2023



Pourquoi mettre une jonquille à la boutonnière ?

« Comme le ruban rose symbolise la lutte contre le cancer du sein, **la jonquille doit devenir le symbole de la lutte contre le cancer.** »

Plus nous apprenons sur le sujet, plus nous sommes convaincus que ce combat contre la souffrance et la maladie mérite tous les renforts, toutes les actions qu'il appelle...

Et nous sommes heureux de constater que les Leudevillois étaient très nombreux fin mars pour participer à cette **8^{ème} édition d'une Jonquille contre le cancer.**

Une édition avec quelques nouveautés ; la **Compagnie des Hermines** nous a offert gracieusement la représentation du **Syndrome de l'Ecossais**, un moment de rires bien agréable pour débiter le week end ; sport le samedi avec le traditionnel **footing/randonnée**, puis changement de décor le dimanche avec la salle des loisirs qui est devenue pendant quelques heures une ruche très active, un brin bruyante mais tellement sympathique avec enfants, parents, bénévoles à la réalisation de **pièges à frelons, d'abreuvoirs pour les oiseaux, d'hôtels à insectes.**

Ce dernier atelier a également été repris pour le défi du Conseil Municipal Enfants qui lors de vœux avait émis le souhait de voir un grand hôtel dans le village. Nous les félicitons pour cette réalisation qui sera bientôt installée à Leudeville.

Les ateliers scrapbooking, aquarelle, art floral, bracelet brésilien ont permis à chacun d'exprimer sa créativité, **l'atelier cosmétique** quant à lui a diffusé des recettes faciles de crème pour les mains et déodorants avec des produits naturels à refaire à la maison.

Les actions menées sur Leudeville, et ses environs, Marchés de Marolles en Hurepoix et Saint-Vrain, Concert à Janville sur Juine, nous ont permis de recueillir la somme de **17 450 €** qui a été adressée à l'Institut Curie.

Nous tenons à adresser nos remerciements à tous les participants, à tous les partenaires, à tous les bénévoles au grand cœur, tous engagés pour la cause ainsi que la municipalité pour son soutien et la présence de nombreux élus essonniers.

Ensemble, portons Haut l'Espoir !

La recherche avance... la mobilisation continue... **Alors rendez-vous en mars 2024**



Retrouvez toutes nos actions sur <http://curie.leudeville.free.fr> mail : sourirepourlavie@orange.fr



Transport d'Utilité Sociale et Solidaire (TUS)

Le TUS est porté par la CCVE et assuré par l'association Essonne Mobilités

➤ Pour qui ?

Les bénéficiaires d'un **minima social, demandeurs d'emploi** ou salariés d'une structure d'**insertion** ou **en retraite**

Les bénéficiaires d'une **Complémentaire Santé Solidaire**

Les bénéficiaires du **RSA** ou **AAH, ASS, ASPA, ASI**

Les **demandeurs d'asile** ou d'une allocation temporaire d'attente

Ce service peut également être proposé, en fonction des disponibilités, **aux habitants du territoire du Val d'Essonne de plus de 65 ans**, sans limitation de ressources ou de prestations sociales.

➤ Pour aller où ?

Ce dispositif vous permettra de vous déplacer **en porte-à-porte dans un rayon de 50 km, à raison de 5 allers-retours maximum par mois**, vers les pôles suivants :

- Les gares SNCF
- Les marchés, les commerces de centre-ville et grandes surfaces
- Les services administratifs et sociaux (missions locales, associations, Espace France Services ...)
- Les équipements de santé à destination des personnes âgées (centre médico-social, maison de retraite...)
- Les autres déplacements divers pouvant être sollicités seront évalués en fonction de la fréquentation du service.

➤ Combien ça coûte ?

Le coût est **plafonné à 1 €** pour un trajet de 3 km ou plus.

➤ Comment bénéficier de ce service ?

Il faut adhérer en envoyant le formulaire d'inscription et la charte de l'utilisateur complétés téléchargeables sur valessonne.fr), accompagnés d'un justificatif de domicile et d'un justificatif de ressources par :

Mail à tus@essonnemobilites.fr

Par courrier à **Essonne Mobilités** Pôle Economie Solidaire 10 Chemin du Larris 91150 ETAMPES

Une confirmation d'inscription vous sera transmise par Essonne Mobilités et votre carte d'adhérent vous sera remise lors de votre première utilisation du service.

➤ Comment réserver ?

Par téléphone (date, lieu et heure) obligatoirement auprès d'Essonne Mobilités au moins 48H à l'avance (en fonction des disponibilités du service) au 01 69 16 11 69 (du lundi au vendredi : 8H30-12H30/ 13H30-17H)

➤ Les horaires du TUS ?

Du lundi au vendredi de 7H à 19H

Le samedi de 9H à 19H

Pour tout questionnement, n'hésitez pas à contacter :

Essonne Mobilités

au 01 69 16 11 69 ou par mail à tus@essonnemobilites.fr

QUESTIONS à Alice ROMEO, association OrthoRallye



Native de Leudeville, scolarisée dans le village, orthophoniste depuis quatre ans dans un hôpital parisien, Alice a créé avec des collègues l'association OrthoRallye.

Contact : orthorallye@gmail.com



➤ Comment est né votre projet ?

En mars 2022, avec des amies orthophonistes, nous nous sommes lancées un défi sportif, la version trek à pied du rallye des Gazelles dans le sud du désert marocain qui aura lieu du 9 au 15 novembre 2023 : 4 jours d'orientation avec cartes et boussoles uniquement, 20 km par jour au milieu des chameaux, fennecs et scorpions, une course 100 % féminine et écologique !

➤ Quels sont les objectifs de votre équipe ?

Nous dépasser sportivement et mentalement, nous révéler en tant que femmes dans un autre univers que professionnel et nous engager dans une course éco-responsable.

➤ Quel est le coût de cette expédition ?

11 000 € pour 6 participantes. Ce montant représente nos inscriptions, nos frais de transport, la logistique (campement, ravitaillement, alimentation, accès téléphonique et internet, surveillance gps des sportives) et les services médicaux : médecins, kinés, podologues.

Nous recherchons des sponsors pour nous soutenir financièrement.

➤ Quelles actions avez-vous et comptez-vous mener pour financer ce projet ?

Depuis un an, nous avons organisé une tombola, des buvettes et des escapes games. Maintenant, nous avons différentes actions prévues : en juin un tournoi de pétanque dans le sud de la France, une vente de pâtisseries orientales lors de la fête de l'été à Leudeville le 1er juillet et une course d'orientation à l'occasion du forum des associations le 9 septembre.



Retrouvez la 3ème édition de la fête de l'été

Réservez votre après-midi et votre soirée

Samedi 1er juillet 2023

Retrouvez toute l'actualité municipale sur www.leudeville.fr



AGENDA

Mai

- 8 :** Commémoration armistice 1945
- 11 :** Sortie culturelle : Quartier des Halles et Montorgueil (Paris)
- 13 :** Tournoi de pétanque
- 12-13-14 :** Fête du Village et brocante
- 21 :** Vide grenier à l'Ehpad des Garancières

Juin

- 15 :** Sortie culturelle : Entre Cher et Tuffeau (journée)
- 17 :** Concert Musique Buissonnière
- 25 :** Kermesse des écoles

Juillet

- 1er :** Fête de l'été

Flash info, édition avril 2023

Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE

Crédits photos : Service Communication

